



## RÈGLEMENT DES RENCONTRES 1<sup>er</sup> PAS

SAISON 2021 – 2022



Ballon	Souple en PVC (généralement orange)
Temps de jeu	Tournois à 5 équipes : 1 x 8 minutes Tournoi à 4 : 1 x 10 minutes Tournoi à 3 : 1 x 15 minutes
Temps-mort	Aucun
Nombre joueurs	4 (3 joueurs de champ + 1 Gardien de but)
Exclusion	1 minute (le joueur peut être remplacé)
Gardien de But	Nombre de changement libre
Engagement après but	Gardien de but (aucun joueur adverse dans les 9 mètres)
Espace de jeu	Tournois à 5 : 2 terrains tracés dans la largeur. La zone se situe entre 4 et 5m, en fonction de la largeur du terrain.  Si vous n'avez pas une deuxième paire de buts, vous pouvez demander à l'un des clubs visiteurs s'il peut en apporter un ou bien demander un prêt au Comité
Dimension buts	Mini-buts (2.40 de largeur / 1.70 de hauteur)

### Feuille de match électronique :

Faire une feuille en cas de blessure d'un joueur.

Ne pas oublier de faire une licence événementielle pour un joueur non licencié.

### Arbitrage :

À la charge du club recevant.



**Forfaits :**

Un forfait est avéré quand aucun joueur ou joueuse ne fait le déplacement.

Comme pour les autres catégories de jeunes, un forfait annoncé :

- Jeudi avant minuit : sera amendé de 50% (30€)
- Après Jeudi minuit : sera amendé de 100% (60€)

**Informations :**

Les plateaux école de Handball ne sont pas une compétition et ne donne pas lieu à un classement.

Les non-licenciés peuvent participer à 2 tournois (avec une licence événementielle) dans la saison avant de prendre une licence pratiquante.

Nous essayerons d'organiser, en fonction du nombre de joueuses inscrites, plusieurs regroupements sur un lieu unique.

En cas d'engagement de plusieurs équipes du même club, celles-ci ne seront pas automatiquement regroupées sur le même tournoi, durant la saison.